



RÈGLES DE CONDUITE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Respect

J'adopte un comportement respectueux :

- en parlant à voix basse;
- en gardant les lieux propres;
- en conservant mes effets personnels sur moi.

Responsabilité

J'agis de façon sécuritaire :

- en demeurant assis(e) dans l'autobus jusqu'à l'immobilisation complète du véhicule;
- en respectant la procédure d'embarquement et de débarquement;
- en utilisant la porte de secours cas d'urgence seulement.

Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état :

- en m'abstenant de manger, boire, fumer ou vapoter dans l'autobus.
- en faisant attention pour ne rien abimer ou briser.

Intégrité

Je refuse de participer à toute forme de violence et d'intimidation :

- en utilisant un langage approprié et respectueux envers les autres;
- en signalant sans délai les problèmes à la conductrice ou au conducteur.

Coopération

J'arrive à l'heure à mon arrêt :

- en m'y rendant **10 minutes** avant l'heure d'embarquement prévue.

Bagages et équipements

Il est interdit :

- de transporter certains équipements sportifs, tels : skis et équipement de ski, planches et raquettes à neige, bâtons et sacs de hockey, traîneaux, planches à roulettes, objets contondants (certains parapluies à bout pointu et autres), etc.;
- de transporter tout animal;
- de transporter des instruments de musique de plus de 60 cm;
- de transporter tout type de patins, s'ils ne sont pas placés dans un sac protecteur résistant;
- sans limiter ces cas, de transporter tout objet que l'élève ne peut maîtriser lors du transport (le code de la sécurité routière nous y oblige).



**Centre
de services scolaire
des Navigateurs**

Québec 